

Assainissement de Nomad : l'arroseeur arrosé, par Walter Willener, député, secrétaire politique

Lors du débat sur l'assainissement financier de Nomad, les groupes UDC et PLR ont proposé de limiter les dépenses à 2, 5 millions de francs (au lieu de 6,29 millions demandés par le Conseil d'Etat). Ce montant correspondait aux moyens nécessaires à Nomad pour se doter d'un système informatique enfin performant. Le solde du crédit n'avait pas lieu d'être, puisqu'aucune mesure de réforme dans les structures et dans le fonctionnement de Nomad n'était proposée. L'amendement UDC/PLR a bien entendu été refusé par le Conseil d'Etat et par la majorité de gauche du Grand Conseil.

Au vote final, tout le groupe UDC et (oh surprise) la très grande majorité du groupe PLR a refusé le crédit demandé. Seuls 66 députés l'ont accepté. Or, dans la mesure où ce crédit, dépassant la limite de 5 millions de francs, nécessitait une majorité qualifiée de 69 députés au moins, il a été donc refusé. Il est vrai que la Conseillère d'Etat responsable du dossier, n'a guère été convaincante, loin s'en faut. Inutile de dire qu'elle a peu apprécié cette décision démocratique. Elle a même tenté de faire revenir le Grand Conseil sur sa décision, avec l'appui de certains députés PLR, tout surpris de leur audace. Heureusement, le bureau du Grand Conseil, dans sa sagesse, a refusé de reprendre le dossier.

Parions cependant que le dossier reviendra prochainement au Grand Conseil. L'UDC espère que le Conseil d'Etat aura compris que des demandes de crédit pour assainir une institution paraétatique sans mesures de réformes structurelles et de fonctionnement ne sont plus de mise.